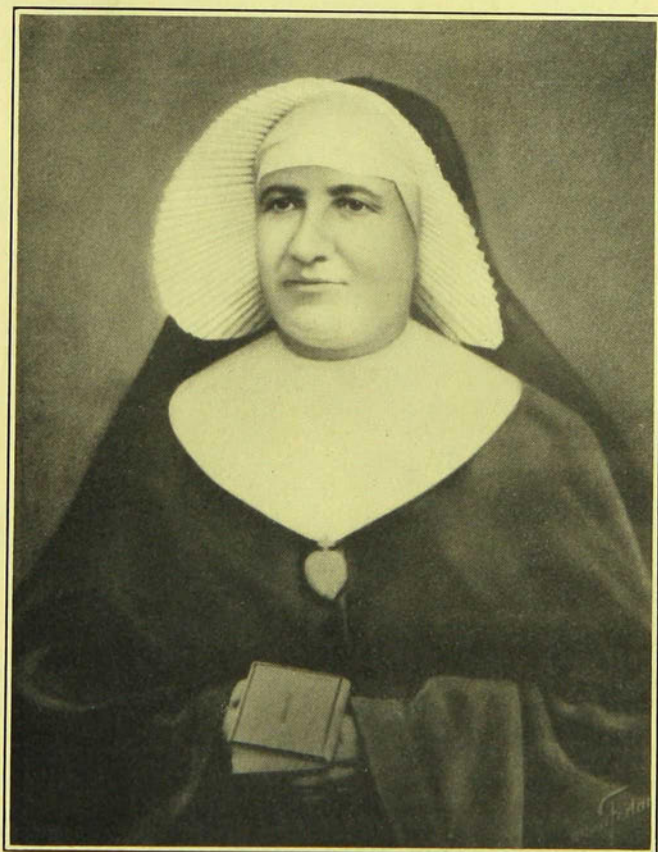


MÈRE  
Marie des Sept-Douleurs



MÈRE MARIE DES SEPT-DOULEURS

*Fondatrice et première Supérieure générale des Sœurs de Sainte-Croix  
et des Sept-Douleurs*

Saint-Laurent, près Montréal  
(1818-1900)

— ❖ ❖ ❖ —  
L'ŒUVRE DES TRACTS  
MONTRÉAL



# Semaines sociales du Canada

Ve SESSION — SHERBROOKE 1924

## La Propriété

Compte rendu des Cours et Conférences

### TABLE DES MATIÈRES

IMPRESSIONS DE SEMAINE . . . . .	Abbé Arthur Robert
SERMON DE BIENVENUE . . . . .	Mgr A.-O. Gagnon
ALLOCATION . . . . .	S. E. Mgr Pietro di Maria
DÉCLARATION D'OUVERTURE . . . . .	R. P. Archambault, S.J.
LES FONDEMENTS DU DROIT DE PROPRIÉTÉ . . . . .	M. Yves Tessier-Lavigne
LE SOCIALISME, DOCTRINE ET FAITS . . . . .	Abbé Henri Simard
LA PROPRIÉTÉ ET LES ORDRES RELIGIEUX . . . . .	R. P. Marcel-Marie Dugal, O.F.M.
MODS D'ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ. . . . .	Juge C.-E. Dorion
LA PROPRIÉTÉ ET L'ÉTAT. . . . .	Chanoine Desranleau
LA PROPRIÉTÉ ET L'IMPÔT. . . . .	Abbé Arthur Robert
L'ÉPARGNE. . . . .	Juge Henri Lemay
LE FOYER . . . . .	Mme Louis-F. Codère
LES ATTEINTES AU DROIT DE PROPRIÉTÉ . . . . .	Abbé Antonio Melançon
LA PETITE PROPRIÉTÉ URBAINE. . . . .	M. Arthur Saint-Pierre
LA PROPRIÉTÉ DES ŒUVRES INTELLECTUELLES . . . . .	M. Antonio Perrault
LE DOMAINE RURAL CANADIEN. . . . .	M. Georges Bouchard
LA DÉsertION DES CAMPAGNES. . . . .	Abbé Napoléon Faureau
NOTRE INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE . . . . .	M. Léon-Mercier Gouin
LA PROPRIÉTÉ, SES BORNES, SES ABUS . . . . .	M. Henri Bourassa
VEILLÉE RELIGIEUSE . . . . .	Abbé Dolor Biron
L'ARGENT, SON RÔLE CHEZ-NOUS . . . . .	R. P. Louis Lalande, S.J.
MANIFESTATION OUVRIÈRE . . . . .	Discours par MM. J. Laliberté, Pierre Beaulé, Charles Mignault, abbé Aimé Boileau, abbé Léonidas Adam.
LA PÉNÉTRATION CATHOLIQUE ET FRANÇAISE DANS LES CANTONS DE L'EST . . . . .	Abbé Élie Auclair

HN  
31  
039  
5,70  
1925

Prix: \$1.50; franco, \$1.60

### AUTRES VOLUMES PARUS

I — MONTRÉAL, 1920, <i>Encyclique « Retum Novarum »</i> . . . . .	\$1.60 franco
II — QUÉBEC, 1921, <i>Le Syndicalisme</i> . . . . .	2.35 »
III — OTTAWA, 1922, <i>Capital et Travail</i> . . . . .	1.60 »
IV — MONTRÉAL, 1923, <i>La Famille</i> . . . . .	1.60 »

### EN VENTE

Au Secrétariat des Semaines sociales, 90, rue St-Jacques, Montréal  
et à la Villa Manrèse, 80, Chemin Ste-Foy, Québec

# MÈRE

## Marie des Sept-Douleurs

### Un mot d'introduction



LA congrégation des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs dont la maison mère est à Saint-Laurent, près Montréal, fut primitivement la branche canadienne de l'Institut des Marianites de Sainte-Croix, fondé au Mans, en 1840, par le R. P. Basile Moreau.

Établie en 1847, la communauté resta dépendante de Notre-Dame-de-Sainte-Croix du Mans jusqu'en 1882. A cette époque, vu la difficulté des relations et les inconvénients qui en résultaient, le Saint-Siège la constitua en congrégation distincte, portant le nom de Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs.

Malgré les brisements pénibles imposés par les circonstances, Sainte-Croix de Saint-Laurent n'a jamais cessé de considérer et de vénérer comme ses fondateurs ceux à qui elle doit son établissement et dont elle a reçu sa première formation religieuse. Elle ne saurait douter que, du haut du ciel, le vénéré P. Moreau et sa digne co-fondatrice ne s'intéressent à ses progrès spirituels et temporels et ne continuent de veiller avec sollicitude sur ses destinées.

### L'œuvre du P. Moreau

« Celui qui a fait toutes choses, voulant créer l'Institut religieux des Sœurs Marianites de Sainte-Croix par le ministère de Basile Moreau, montra cette création à son fidèle ouvrier comme le complément nécessaire de ce qu'il avait

fait. » C'est par ce bel acte de foi que le biographe de notre vénéré Père fondateur commence à relater l'établissement de notre congrégation. C'est, en effet, pour accomplir une œuvre visiblement voulue de Dieu que le très révérend P. Moreau conçut et réalisa le plan grandiose d'une triple famille religieuse, destinée à reproduire en grand et au complet la vie à Nazareth, de Jésus, de Marie et de Joseph: « Salvatoristes, Marianites, Joséphites. »

Or, en 1840, après dix ans d'une organisation laborieuse et intelligente, le P. Moreau avait tout lieu de croire l'Institut des Pères et celui des Frères assis sur des bases solides. Il songea donc à compléter son œuvre par la fondation d'une communauté de sœurs, chargées de vaquer aux soins du ménage dans le pensionnat tenu par les religieux de Sainte-Croix au Mans. Il n'avait pourtant à sa disposition que quelques pauvres filles de la campagne; mais depuis la fondation du christianisme sur les douze pierres informes qu'il plut au Fils de Dieu de choisir et de façonner, toutes les institutions qui fleurissent dans la sainte Église n'ont-elles pas connu d'humbles commencements?

L'Institut des Sœurs n'existait encore qu'en projet dans l'esprit du P. Moreau lorsqu'il demanda aux charitables filles du P. Eudes, devenues les siennes dans cette maison du Mans dont il était le supérieur, le même service spirituel que leur saint fondateur avait reçu jadis de l'Ordre de la Visitation. Songeant à former d'abord un noyau de religieuses, il envoya trois de ses premières recrues au monastère du Bon-Pasteur pour y suivre les exercices d'un noviciat régulier.

Le P. Moreau, ne découvrant en aucune de ses postulantes les aptitudes nécessaires pour le gouvernement de la future communauté, avait engagé ces humbles filles à prier Dieu de leur envoyer celle qui devait mener à bien l'œuvre commencée. Détail touchant qui rappelle l'élection de saint Mathias: « Toute l'assemblée des frères, lisons-nous aux *Actes des Apôtres*, s'étant mise en prière, ils dirent: « Seigneur, vous qui connaissez le cœur de tous les hommes, indiquez celui que vous avez choisi pour prendre place dans le ministère de l'apostolat. »

Le fondateur comprit que le ciel avait entendu sa prière lorsque, en 1841, Mlle Léocadie Gascoin, plus tard Mère Marie des Sept-Douleurs, se présenta à Notre-Dame-de-Sainte-Croix du Mans. C'était bien, en effet, celle que Dieu avait choisie dans ses desseins éternels pour prendre la direction de la communauté naissante.

### Enfance et vocation

Léocadie Gascoin était née le 1er mars 1818, à Montenay, commune du département de la Mayenne, lequel, à cette époque, formait avec la Sarthe le diocèse du Mans. Nous ne connaissons que peu de détails intimes sur l'enfance et la jeunesse de notre vénérée fondatrice. Son père, médecin considéré à Montenay, lui avait fait donner une instruction convenable à son état et doublée d'une sérieuse formation domestique.

Docile à la voix de la grâce, la jeune Léocadie grandissait chaque jour dans la vertu. Après avoir été l'exemple des personnes de son sexe par sa piété, l'innocence de ses mœurs et sa parfaite modestie, elle entendit l'appel de Dieu. Elle n'avait jamais vu le P. Moreau; poussée sans doute par une céleste inspiration, elle quitta son village et son foyer et se rendit au Mans où la Providence lui ménagea une entrevue avec le P. Moreau. Celui-ci, du premier coup d'œil, devina, chez la nouvelle venue, les aptitudes religieuses qu'il souhaitait pour la conduite des futures Marianites.

### Entrée en religion et vêtue

Le 24 juin 1841, Mlle Léocadie Gascoin prenait place parmi les filles du P. Moreau, au monastère du Bon-Pasteur. A la suite d'une retraite que le Supérieur venait de donner à toute la communauté, elle revêtit le costume religieux avec ses trois compagnes, le 4 août 1841.

Ce costume, quelque peu modifié plus tard, eut, dès le principe, pour attributs distinctifs le chapelet de Notre-Dame des Sept-Douleurs et le Cœur de Marie transpercé

de sept glaives, double signe de la consécration des aspirantes au mystère de la Croix, et double présage de la part qu'elles devaient prendre aux douleurs de la sainte Vierge, par les difficultés et les traverses de leur pénible fondation. Ce fut sans doute par la même inspiration que le P. Moreau donna à ses quatre novices des noms significatifs: aux trois premières qui entrèrent, les noms de Sœur Marie de Sainte-Croix, Sœur Marie du Calvaire et Sœur Marie de la Compassion; à Mlle Léocadie Gascoin, celui de Sœur Marie des Sept-Douleurs. « Ce serait en vain, disent nos *Annales*, qu'on refuserait de voir une relation intime entre l'imposition de ce nom prophétique et les fonctions réservées par le fondateur lui-même à celle qui devait occuper le premier rang dans l'Institut de Notre-Dame des Sept-Douleurs. »

#### Formation religieuse. Profession

Aussitôt commencèrent pour les nouvelles sœurs les instructions et les exercices d'un noviciat en règle sous la conduite de Mère Marie de Saint-Dosithée, alors supérieure au Bon-Pasteur du Mans. Le P. Moreau ayant décidé de ramener ses filles à Sainte-Croix avant la réouverture du pensionnat où l'on avait besoin de leurs services, la vénérable Prieure mit tout son zèle à instruire promptement les nouvelles novices; chaque jour, elle les réunissait dans sa chambre pour leur enseigner la vie religieuse, les diriger, les reprendre au besoin, et les exercer à toutes les humbles pratiques qui relèvent le mérite de la vie de communauté. Grâce à une parfaite docilité d'une part et à un dévouement admirable de l'autre, les progrès furent rapides, et, au jour fixé par le fondateur, les novices, fortifiées par une grâce d'obéissance, se mirent généreusement en action dans les divers emplois qui leur furent assignés.

Sœur Marie des Sept-Douleurs était auprès de ses compagnes comme l'assistante du P. Moreau, donnant les permissions ordinaires et présidant les exercices de la journée. Le fondateur avait tracé un plan de vie commune et, chaque dimanche, il allait demander compte à la petite communauté de la manière dont le règlement s'accomplissait. Il donnait

alors une instruction sur les devoirs des novices, des conseils sur la pratique de chaque obéissance et des avertissements sur les manquements extérieurs de la semaine. Outre cet exercice dominical, les novices allaient à tour de rôle passer quelques heures du dimanche auprès de la Mère Marie de Saint-Dosithée, pour lui soumettre leurs difficultés et recevoir ses maternels avis.

L'œuvre ébauchée pendant le trop court séjour des futures Marianites au Bon-Pasteur, se paracheva sous cette double direction si religieuse et si forte. Le 15 septembre 1844, en la fête de son auguste patronne, Sœur Marie des Sept-Douleurs ainsi que ses trois compagnes, émettaient les vœux perpétuels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Les chroniques d'alors portent « qu'elles prononcèrent la formule de religion avant de communier, le Père fondateur tenant la sainte hostie et... sans aucune cérémonie ». Ainsi naissait, sous les seuls regards du Dieu caché, non le rameau que le fondateur désirait ajouter aux deux autres, mais une tige nouvelle, libre dans son expansion, portant un nom propre; et c'est cette tige qui, arrosée des bénédictions les plus marquées, devait devenir à son tour un grand arbre aux nombreux rejetons, fécond en fruits de salut pour la multitude des âmes appelées à vivre sous son ombre.

### Élection au supérieurat

Jusqu'en 1845, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, Mère Saint-Dosithée, n'avait cessé de prêter son concours à l'œuvre du P. Moreau. Pendant ces quatre années, vingt-cinq novices avaient pris l'habit des Marianites. Dix-huit devaient persévérer, grâce à la direction et aux exemples qui les affermissaient contre les difficultés du présent et les incertitudes de l'avenir. Avant de quitter ses chères filles de Sainte-Croix, Mère Saint-Dosithée put voir se réaliser le dessein du fondateur par les précieux services que les sœurs rendaient à la communauté et au pensionnat, dans tous les offices du ménage.

Comme l'organisation régulière de la petite congrégation ne devait s'opérer qu'avec une sage lenteur, la vénérée

Prieure avait continué de porter le titre de supérieure à l'égard des Marianites. La mort de cette dévouée mère fut une perte douloureuse que ressentit tout particulièrement Sœur Marie des Sept-Douleurs. Avait-elle le pressentiment que le fardeau de la direction spirituelle et de la formation religieuse à donner à la communauté naissante allait retomber sur ses jeunes épaules, et que bientôt le fondateur l'appellerait à coopérer, d'une façon plus étroite, au développement et au perfectionnement de son œuvre? Elle annonça la triste nouvelle au P. Moreau. Le fondateur la consola de son mieux dans une lettre qu'il lui adressa de Paris, où il était alors retenu: « Que je sens cette perte vivement, lui écrivit-il... Mais qu'avons-nous à faire, sinon adorer et nous soumettre? Prenez donc courage, ma chère fille, vous et vos compagnes. »

Dès son retour, le P. Moreau voulut assurer toute l'autorité désirable à la jeune supérieure, qui allait prendre le titre de mère, et aux quatre conseillères que les Constitutions provisoires lui adjoignaient. Il statua donc que leur élection serait soumise à un scrutin général des sœurs réunies en assemblée plénière. L'élection de Mère Marie des Sept-Douleurs fut unanime. En la mettant à la tête de la communauté, on voulait en faire cette lampe ardente qui, « placée sur le chandelier, éclaire tous ceux qui entrent dans la maison ». On la proposait à ses sœurs comme un modèle accompli, comme un livre toujours ouvert où chacune pourrait apprendre ses obligations religieuses. L'attente ne fut pas déçue. La nouvelle Supérieure, personnification de la règle, commanda et entraîna plutôt par ses exemples que par ses paroles, sachant bien d'ailleurs que « si le chemin est long par les préceptes, il est court et efficace par les exemples ». *Longum iter per praecepta, breve et efficax per exempla.* A tous les exercices de la journée, on la vit la première en tête de ses religieuses; toujours on put admirer sa bonté, sa prudence, sa discrétion, son respect pour les prêtres, surtout pour le R. P. Supérieur à qui elle obéissait constamment avec une simplicité toute religieuse.

### Fondation canadienne

Lorsque Mère Marie des Sept-Douleurs devint supérieure des Marianites, la destination apostolique de l'Institut de Sainte-Croix avait été nettement marquée au fondateur par la divine Providence. Sur les instances réitérées de deux évêques missionnaires, Mgr Dupuch et Mgr de la Haylandière, le P. Moreau avait déjà donné des Pères, des Frères et des Sœurs pour deux missions lointaines: celle d'Algérie, en Afrique, et celle de l'Indiana, aux États-Unis. Une première fois, le 25 août 1841, Mgr Bourget, évêque de Montréal, était venu au Mans conférer avec le fondateur sur un projet d'établissement de Frères et de Sœurs dans son diocèse. Le P. Moreau n'avait pu que promettre alors des missionnaires pour un temps plus ou moins prochain. Fort de la parole de l'Écriture: « Demandez et vous recevrez », Mgr Bourget revint à la charge en 1842, puis en 1846, alors qu'on répondit à ses vœux.

En 1846, le prélat canadien parut à Sainte-Croix et on lui présenta la Mère Supérieure.

L'entente fut cordiale; les filles du P. Moreau étaient toutes prêtes à franchir les mers pour répondre aux désirs de leur vénéré fondateur; mais à la joie de participer aux sanctifiants labeurs de l'apostolat se mêlait le déchirement de la séparation et des adieux. Cependant, disent les *Annales*, on partait pour la Nouvelle-France, où l'on entendrait encore le « doux parler » de la patrie, où l'on retrouverait un « peuple de frères ». Quatre religieuses quittèrent donc leur pays, leurs familles, leur Père spirituel, leur bonne Mère et leurs sœurs, pour s'en aller au loin, se condamnant à ne plus revoir très probablement les vallées de la Sarthe, le sol de « la douce France ». De part et d'autre, le sacrifice fut infiniment douloureux, et c'est en versant bien des larmes que la Mère pressa sur son cœur les quatre missionnaires, dont deux étaient encore novices et trois, à peine âgées de vingt ans.

Les religieuses destinées au Canada furent Sœurs Marie du Sauveur, Marie de Jésus-Mourant, Marie du Désert et Marie d'Égypte. Embarquées au Havre, le 25 avril 1847, elles arrivèrent à Montréal, le 27 mai. Mgr Bourget, sur la demande de M. Saint-Germain, curé de Saint-Laurent, leur avait assigné cette paroisse pour y commencer leur fondation. En débarquant, les Marianites devaient, selon le désir du respectable curé, se rendre chez les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame; mais par méprise, elles furent conduites chez les Sœurs de la Providence. La vénérée Mère Sainte-Madeleine, alors supérieure, ne l'eut pas plus tôt appris, qu'elle se hâta de les envoyer chercher, revendiquant avec d'aimables instances l'honneur de les hospitaliser. Pendant quelques jours, les sœurs séjournèrent donc à la Congrégation où elles furent entourées des attentions les plus affectueuses. Au commencement de juin, elles se rendirent à Saint-Laurent. Une généreuse paroissienne les hébergea jusqu'au 6 août, jour où elles purent s'installer enfin dans le logis qu'on leur destinait. C'était un ancien couvent que les Sœurs de la Congrégation avaient occupé de 1732 à 1824, et que l'on avait agrandi et réparé pour y recevoir les nouvelles religieuses. Cette maison mesurait 50 x 38 pieds et avait deux étages.

Les premiers temps furent très pénibles; l'on pratiqua la pauvreté la plus stricte. Souvent même le pain manqua, et, à certains jours, relatent les *Annales*, l'on ne dut sa subsistance qu'à la charité de quelques dames du village. Le bois était rare et les rigueurs de notre hiver canadien surprirent quelque peu nos sœurs françaises. Ces privations généreusement supportées furent la source de bénédictions abondantes, et l'œuvre qui voyait de si pauvres commencements offrit bientôt les plus belles espérances. Le 15 août 1847, Mlle Émilie Fortier, la première postulante canadienne, frappait à la porte de l'humble couvent de Saint-Laurent. Trois mois ne s'étaient pas écoulés que l'on comptait déjà quatre nouvelles recrues, pleines de générosité et de ferveur.

Départ de Mère Marie des Sept-Douleurs  
pour le Canada

L'éloignement dans lequel se trouvait la maison du Canada fit bientôt surgir une grave difficulté. Il importait d'infuser aux jeunes religieuses canadiennes le véritable esprit de la communauté, de les rattacher par un lien étroit à la maison mère, à la France et aux fondateurs. Le P. Moreau eût voulu les appeler à tour de rôle à Sainte-Croix pour leur assurer, à toutes, le bienfait d'une solide formation religieuse, puisée au berceau même de l'Institut; mais la chose n'était guère possible, car la traversée de l'Océan demandait alors de longues semaines et ces voyages eussent nécessité des dépenses que la communauté naissante ne pouvait raisonnablement s'imposer.

Cette épineuse question reçut une solution pratique répondant à toutes les exigences de la situation. Le fondateur décida d'envoyer au Canada Mère Marie des Sept-Douleurs, sous la conduite du R. P. Rézé, tandis que lui resterait à Sainte-Croix travaillant de son mieux à sa vigne chérie. La lettre d'obédience qu'il donna à la Mère Supérieure était ainsi conçue:

J. M. J.

*Tout à la grâce, rien à la nature: La vie pauvre, humble, cachée et laborieuse vous méritera la vie qui ne doit plus finir.*

*Nous nommons, par cette présente lettre d'obédience, la Mère Marie de Sept-Douleurs supérieure de nos établissements de Sœurs au Canada. Nous l'autorisons à dispenser, d'accord avec le P. Supérieur de la mission (R. P. Rézé), les Sœurs soumises à son obéissance, des Règles dont elle ne pourrait ou ne croirait pas devoir presser l'exécution, à cause des usages du pays ou de toute autre circonstance, enjoignant à nos chères filles du Canada de lui obéir comme à nous-même.*

MOREAU

Deux jours avant le départ de Mère Marie des Sept-Douleurs, c'est-à-dire le 6 juin 1849, notre vénéré Père Fondateur lui écrivait : « Jamais, ma chère fille en Jésus-Christ, je n'avais aussi profondément senti le prix de votre dévouement à l'œuvre de Sainte-Croix que depuis qu'il m'a fallu, bon gré mal gré, consentir à votre départ. Vous ne l'avez point désiré, ni moi non plus. Votre sacrifice n'en est que plus généreux et méritoire. Soyez sûre que je viserai à en abrégier la durée autant qu'il dépendra de moi, et si vous ne revenez pas l'année prochaine ou dans deux ans, j'irai, s'il plaît à Dieu, vous visiter. En attendant, tenez-moi au courant de toutes vos peines comme de vos consolations, et comptez sur ma constante estime, affection et confiance. Assurez vos filles de mon vif intérêt et de mon attachement, *tant qu'elles vous seront soumises et dévouées.* » Il ne fallait rien moins que ces encourageantes paroles, pour soutenir la bonne Mère dans la nouvelle vie d'abnégation où elle entraît et où l'obéissance devait la retenir pendant plus de quinze ans.

#### Mission au Canada

Mère Marie des Sept-Douleurs avait, en maintes occasions, donné des preuves manifestes de son grand esprit de foi, de sa soumission aux ordonnances du Supérieur, de sa parfaite compréhension des devoirs de la vie religieuse, de sa fermeté dans le maintien de la discipline et de sa fidélité inviolable au berceau de la communauté. Voilà pourquoi le fondateur lui confiait cette délicate et lointaine mission. Dans une lettre du 2 juillet 1849 aux Sœurs du Canada, le P. Moreau donne les raisons d'une obéissance si extraordinaire. « Je tiens, dit-il, à ce que votre Mère Marie des Sept-Douleurs passe un temps plus ou moins long dans nos différents noviciats, afin d'y établir les *coutumes et l'esprit de nos Règles.* Soyez persuadées, mes chères filles, que, si vous vous laissez conduire en cette rencontre par l'obéissance et la foi, tout tournera à votre avantage. Je compte d'ailleurs sur votre docilité, votre dévouement religieux pour faciliter la tâche à votre nouvelle mère. »

Habilement secondée par le R. P. Rézé, la nouvelle supérieure eut bientôt fait d'établir une exacte et religieuse observance des règlements et prescriptions du R. P. Moreau. Nul plus qu'elle n'avait su entrer dans les vues du fondateur et ne pouvait mieux pénétrer de son esprit l'Institut confié à ses soins. Tout alla si bien que, au bout d'un an à peine, le P. Moreau lui écrivait ces lignes consolantes: « Ma chère fille, j'approuve tellement votre conduite et aussi le gouvernement de votre P. Supérieur que je me sens une confiance sans bornes en vous deux. C'est assez vous dire que vous pouvez compter d'avance sur mon assentiment pour tout ce que vous ferez d'accord. »

Le pensionnat de Saint-Laurent ouvert dès le début, le 17 septembre 1847, allait s'accroissant tous les jours ainsi que le noviciat, de sorte que la maison primitive, déjà agrandie en 1848, le fut de nouveau en 1856.

#### Visite du Père fondateur

L'année 1857 apporta à la fondatrice la plus douce et la plus réconfortante bénédiction que son cœur pût désirer. Cette année-là, en effet, le P. Moreau vint faire la visite des établissements d'Amérique. Arrivé à Saint-Laurent, le 12 août, il procéda tout d'abord à l'installation régulière de Mère Marie des Sept-Douleurs, nommée pour trois ans supérieure de la communauté de Saint-Laurent, puis à l'organisation de son conseil. Il fit aux sœurs de nombreuses instructions et, dans son ordonnance de visite, il déclara sa volonté formelle de nommer Mère Marie des Sept-Douleurs, supérieure générale de la Société des Marianites, pour ce premier triennat.

Le 22 août, le fondateur quittait Saint-Laurent au milieu des larmes de sa famille religieuse. Il n'avait eu qu'à se louer de la parfaite docilité avec laquelle on avait reçu ses instructions, et il avait été fort consolé des beaux résultats qu'avait déjà produits, en cette lointaine mission du Canada, l'habile et ferme direction de Mère Marie des Sept-Douleurs.

Travaux et administration de la supérieure  
au Canada

Les occupations de la Mère Supérieure devenaient très nombreuses et très absorbantes. Il ressort des délibérations des conseils et des chapitres de ce temps-là, qu'elle était à la fois supérieure locale, provinciale et générale, puis maîtresse des novices. « L'organisation de notre Société, avait dit le P. Moreau, est sans doute très importante pour en assurer l'existence; mais elle serait à peu près nulle, si elle n'était vivifiée par ce qui est réellement l'âme des communautés, je veux dire l'esprit religieux, qui se traduit par l'observance des règles, la pratique de la charité, l'obéissance aux supérieurs et à NN. SS. les évêques. » S'inspirant de ce principe, Mère Marie des Sept-Douleurs mit tout en œuvre pour assurer à sa congrégation ce véritable et solide esprit religieux. Pendant tout le temps de son séjour au Canada, elle ne cessa d'instruire, d'encourager, de fortifier ses sœurs, tant par ses paroles que par ses exemples. L'humilité, l'union des cœurs et des volontés, le respect de l'autorité, l'amour des règles et des constitutions, l'attachement à la maison mère et à la congrégation, la dévotion à la sainte Croix et à Notre-Dame des Sept-Douleurs, tels étaient les sujets favoris et jamais épuisés de notre Mère dans les instructions et les conférences qu'elle donnait à la communauté.

Rien ne saurait mieux, nous semble-t-il, peindre Mère Marie des Sept-Douleurs que les témoignages émus que lui rendent encore quelques religieuses canadiennes, vénérables octogénaires, qui eurent jadis le bonheur de vivre sous sa houlette bénie. « Dans les premières années de la fondation, nous dit l'une d'elles, le R. P. Rézé donnait lui-même la lecture des listes d'obédiences. Quand la bonne Mère voyait qu'une sœur avait pour sa part un gros sacrifice à offrir à Dieu, les larmes coulaient sur son visage, tant sa compassion était grande. Très vive de caractère, mais d'une générosité de sainte, elle souffrait beaucoup quand elle savait avoir fait de la peine à une sœur; elle s'en humiliait non seulement dans son cœur, mais par des moyens

vraiment nobles. Si quelqu'un de sa maison venait à commettre une faute, elle était là, avec toute la fermeté d'une bonne supérieure et la tendresse d'une mère. Après avoir rappelé au devoir celle qui s'en écartait, elle répandait sagement sur la blessure qu'elle avait dû faire, le baume dont son cœur était rempli. » « Elle était si bonne, Mère Marie des Sept-Douleurs, nous dit une autre, qu'à mon entrée, je ne me suis pas aperçue beaucoup du changement de mère. Elle était d'une grande sollicitude pour les malades. Comme la corde de la cloche extérieure passait près de l'infirmerie, elle disait à la réglemmentaire: « Ma fille, ne sonnez qu'un coup pour ne pas fatiguer nos pauvres sœurs. » « La nuit, quand il faisait bien froid, les sœurs pouvaient voir une ombre circuler dans les dortoirs; c'était notre très honorée Mère qui venait s'assurer si chaque sœur était bien couverte; elle bordait le lit, ramenait les couvertures d'une manière si maternelle, que toutes en étaient vivement émues. » C'est dans ces menus détails de leur vie journalière que les saints trahissent l'exquise charité dont leur cœur est tout plein.

Mère Marie des Sept-Douleurs voulait que ses filles fussent non seulement de ferventes religieuses, mais encore de bonnes éducatrices. Elle avait entendu le P. Moreau, dont l'éminente sagesse ne laissait rien à l'imprévu, dire à ses enfants: « Nous voulons que nos élèves n'ignorent rien de ce qu'ils doivent savoir et, pour cela, nous ne reculerons devant aucun sacrifice; à côté de l'instruction, nous placerons l'éducation; ainsi l'esprit ne sera point cultivé au détriment du cœur, et en préparant, des citoyens utiles, nous ferons tous nos efforts pour en peupler le ciel. » Se conformant à cette direction, Mère Marie des Sept-Douleurs ne négligeait rien de ce qui peut assurer un bon cours d'études. Elle veillait surtout à ce qu'on donnât aux élèves une excellente éducation chrétienne, ainsi qu'une instruction en rapport avec les besoins du pays.

L'œuvre canadienne de Sainte-Croix paraissait parfaitement affermie et consolidée lorsque le R. P. Fondateur

rappela la Supérieure générale au Mans où l'on avait décidé, au chapitre de 1860, de maintenir le siège de la communauté. Ce départ si pénible et pour la mère et pour les filles s'effectua le 17 avril 1863.

### Départ pour la France. Épreuves multiples

Mère Marie des Sept-Douleurs, partant pour la France, laissait sur nos rives, où elle avait coulé d'heureux jours, « un gros morceau de son cœur ».

Elle arrivait au Mans en mai 1863 et prenait possession de son poste à une heure critique. Depuis deux ans déjà, la tempête agitait violemment l'arbre de Sainte-Croix, et l'enfer allait bientôt redoubler sa fureur et multiplier les contradictions, sous les pas du P. Moreau. Il est impossible de relater ici les péripéties angoissantes de cette période tourmentée; tous les fondateurs ont connu cette « heure de la puissance des ténèbres », et ils y ont vu l'action d'une miséricordieuse Providence marquant leur œuvre d'un sceau divin.

Tant que dura l'orage, on vit la bonne Mère fidèle au saint et si éprouvé fondateur; jusqu'à la fin, elle et ses filles l'entourèrent de la plus filiale vénération. « Je me laisserais mettre en pièces, disait-elle, plutôt que de quitter le Mans où me lie l'obéissance à notre P. Supérieur et aux décrets du chapitre de 1860, approuvés par le Saint-Siège. »

A partir de cette année 1863, de lourdes épreuves s'abattirent sur la pauvre Mère générale. C'est d'abord le chapitre de l'Indiana où se posa ouvertement la question de la séparation de la branche américaine, puis la grave et pénible maladie de la Supérieure provinciale du Canada, Mère Marie de Sainte-Léocadie. C'est ensuite le désastre financier de Sainte-Croix au Mans, et l'obligation pour les sœurs de quitter Notre-Dame, d'où nécessité d'acheter un local, de le meubler et d'en faire une maison mère; c'est la rupture de la maison de l'Indiana en 1869; c'est, en 1873, le dénuement et la mort du protecteur et fondateur de la Congrégation, le T. R. P. Basile Moreau. Voilà les douloureuses

étapes du calvaire que notre Mère sut gravir avec une générosité incomparable.

En effet, celle qui, s'appropriant les paroles de saint Paul, avait dit un jour: « Je ne veux rien savoir au milieu de vous, mes chères filles, que Jésus crucifié et sa sainte Mère », prouva qu'elle n'avait point prononcé là de vains mots. A l'exemple de son auguste patronne, elle se tint *debout au pied de la Croix*, et pendant que ses yeux versaient des larmes amères sur les ruines accumulées autour de l'Institut, ses lèvres murmurèrent constamment le *fiat* de la plus entière résignation.

### Séparation de la branche canadienne

La séparation, en pleine maturité, du fruit canadien de l'arbre français qui l'avait produit, affligea profondément notre vénérée Mère Marie des Sept-Douleurs. Le 3 décembre 1882, un bref de Sa Sainteté Léon XIII détachait la maison de Saint-Laurent et ses annexes de la maison mère du Mans. L'obédience canadienne, placée alors dans la cruelle alternative ou de rompre avec la France ou de voir fermer les portes de son noviciat, dut se soumettre aux décisions de l'autorité ecclésiastique. La vénérée fondatrice fut consternée; mais, comme nous l'apprend une lettre de l'époque, elle n'oublia jamais ses enfants du Canada. « Elle les aime toujours, écrivait une sœur française, malgré cette séparation pénible, car elle a passé quinze années de durs labeurs à les former à l'esprit religieux qu'elle possède si bien elle-même. »

### Dernières joies. Sainte mort

Au milieu de toutes ses peines, la divine Providence avait su ménager à la bonne Mère quelques joies bien douces à son cœur; mentionnons entre autres, la belle fête du Jubilé sacerdotal du vénéré Père fondateur, le 11 août 1872, et ses propres noces d'or en 1894. Mais la consolation suprême de sa vie, ce fut l'approbation des Constitutions des Mariannes, approbation temporaire en 1867, définitive en 1885.

Mère Marie des Sept-Douleurs atteignit un âge très avancé. Jusqu'à la fin, elle gouverna sa famille religieuse

avec une prudence consommée. Jusqu'à la fin, l'exemple de sa vie fut la plus belle et la plus éloquente leçon qu'elle voulut donner à ses filles. « Notre vénérée Mère, écrivait l'une d'elles, est la règle vivante de la communauté. Nous prions avec ferveur que le ciel nous la conserve longtemps; nous avons tant besoin de ses conseils, si remplis d'amour de Dieu et de notre sainte vocation. »

Ce fut le 29 janvier 1900 que cette vaillante ouvrière du Seigneur fut appelée aux douceurs de l'éternel repos. Elle mourut dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge et la soixantième de sa vie religieuse, redisant, comme le testament suprême de son cœur maternel, cette parole qui résume les vues de foi dont s'était inspirée sa vie: « Mes filles, la règle est une supérieure qui ne s'absente jamais. »

O Mère vénérée, vous avez en souriant salué l'heure bénie qui marquait pour vous le terme d'un long et douloureux pèlerinage. Du haut de ce beau ciel dont les splendeurs récompensent aujourd'hui votre généreuse fidélité, continuez à protéger cette *famille laurentienne* qui vous vénère et vous aime. Écoutez l'humble prière, jaillie du cœur d'une de vos filles canadiennes, dont l'âme virginale a maintenant rejoint et connu la vôtre, au sein de la vie glorieuse où l'on ignore à jamais l'angoisse de la lutte et les tristesses de la séparation:

Laissez nos voix bénir de ce lointain passé  
L'héroïque labeur, la discrète souffrance.  
Quel poème de foi, d'inlassable endurance  
Monte du fier sentier que vous avez tracé.

Sur vos pas lumineux, guidez toujours les nôtres;  
Dans la lutte donnez l'appui qui rend vainqueur,  
Et pour que votre cœur revive en notre cœur,  
Imprimez-nous l'élan qui fait les grands apôtres!

# L'ŒUVRE DES TRACTS

Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets  
variés et instructifs

- |                                                                               |                             |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| *1. <i>L'Instruction obligatoire</i>                                          | Sir Lomer GOUIN             |
| 2. <i>L'École obligatoire</i>                                                 | MM. TELLIER et LANGLOIS     |
| 3. <i>Le Premier Patron du Canada</i>                                         | Mgr PAQUET                  |
| 4. <i>Le bon Journal</i>                                                      | R. P. LECOMPTE, S.J.        |
| *5. <i>La Fête du Sacré Cœur</i>                                              | R. P. MARION, O.P.          |
| *6. <i>Les Retraites fermées au Canada</i>                                    | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.     |
| *7. <i>Le docteur Painchaud</i>                                               | R. P. LECOMPTE, S.J.        |
| *8. <i>L'Église et l'Organisation ouvrière</i>                                | C.-J. MAGNAN                |
| *9. <i>Police! Police! A l'école, les enfants!</i>                            | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.     |
| 10. <i>Le mouvement ouvrier au Canada</i>                                     | B. P.                       |
| 11. <i>L'École canadienne-française</i>                                       | Omer HÉROUX                 |
| 12. <i>Les Familles au Sacré Cœur</i>                                         | R. P. Adélarde DUGRÉ, S.J.  |
| 13. <i>Le Cinéma corrupteur</i>                                               | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.     |
| 14. <i>La première Semaine sociale du Canada</i>                              | Euclide LEFEBVRE            |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc</i>                                                | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.     |
| 16. <i>Appel aux ouvriers</i>                                                 | R. P. CHOSSEGROS, S.J.      |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse</i>                                               | Georges HOGUE               |
| 18. <i>Les conditions religieuses de la société canadienne</i>                | R. P. LECOMPTE, S.J.        |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie</i>                                            | Le cardinal BÉGIN           |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i>                                                     | Une RELIGIEUSE              |
| 21. <i>La Propagation de la Foi</i>                                           | R. P. LECOMPTE, S.J.        |
| 22. <i>L'Aide aux ouvriers catholiques</i>                                    | BENOIT XV                   |
| 23. <i>La vénérable Marguerite Bourgeoys</i>                                  | R. P. Adélarde DUGRÉ, S.J.  |
| 24. <i>La Formation des Élités</i>                                            | R. P. JOYAL, O.M.I.         |
| 25. <i>L'Ordre séraphique</i>                                                 | Général DE CASTELNAU        |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent de Paul</i>                                | P. MARIE-RAYMOND, O.F.M.    |
| 27. <i>Jeanne Mance</i>                                                       | XXX                         |
| 28. <i>Saint Jean Berchmans</i>                                               | Une RELIGIEUSE              |
| 29. <i>La vénérable Mère d'Youville</i>                                       | R. P. Antoine DRAGON, S.J.  |
| 30. <i>Le Maréchal Foch</i>                                                   | Abbé Émile DUBOIS           |
| 31. <i>L'Instruction obligatoire</i>                                          | XXX                         |
| 32. <i>La Compagnie de Jésus</i>                                              | R. P. BARBARA, S.J.         |
| 33. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes gens)</i>                            | R. P. Adélarde DUGRÉ, S.J.  |
| 33a. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes filles)</i>                         | R. P. D'ORSONNENS, S.J.     |
| 34. <i>Les Congrès eucharistiques internationaux</i>                          | R. P. D'ORSONNENS, S.J.     |
| 35. <i>Mère Marie-Rose</i>                                                    | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.     |
| 36. <i>Mère Marie du Sacré-Cœur</i>                                           | Une RELIGIEUSE              |
| 37. <i>Le Journal d'un Retraitant</i>                                         | Une RELIGIEUSE              |
| 38. <i>Contre le blasphème, tous!</i>                                         | C. DE BEUGNY                |
| 39. <i>Vers les terres d'infidélité</i>                                       | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 40. <i>Société de Marie-Réparatrice</i>                                       | Abbé Clovis RONDEAU         |
| 41. <i>Les Oblats dans l'Extrême-Nord</i>                                     | R. P. DELAPORTE, S.J.       |
| 42. <i>Saint Gérard Majella</i>                                               | R. P. Adélarde DUGRÉ, S.J.  |
| 43. <i>Autour du Séminaire canadien des Missions-Étrangères</i>               | Abbé P.-E. GAUTHIER         |
| 44. <i>Le bienheureux Grignon de Montfort</i>                                 | Abbé Clovis RONDEAU         |
| 45. <i>Monseigneur François de Laval</i>                                      | F. ANANIE, F.S.G.           |
| 46. <i>Les Exercices spirituels de saint Ignace</i>                           | R. P. LECOMPTE, S.J.        |
| 47. <i>La Villa La Broquerie</i>                                              | S. S. PIE XI                |
| 48. <i>Saint Jean-Baptiste</i>                                                | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.     |
| 49. <i>Les Frères de la Charité au Canada</i>                                 | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 50. <i>L'une des œuvres des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception</i> | Frère X...                  |

Un AMI DE L'ŒUVRE

## L'ŒUVRE DES TRACTS

51. <i>Monseigneur Alexandre Taché.</i>	R. P. LATOUR, O.M.I.
52. <i>L'Œuvre du Bon-Pasteur.</i>	Un AMI DE L'ŒUVRE
53. <i>La Croisade des temps modernes.</i>	Abbé Clovis RONDEAU
54. <i>Mère Marie-Anne.</i>	Une RELIGIEUSE
55. <i>Les livres... tonique ou poison.</i>	Abbé C.-A. LAMARCHE, D. Th
56. <i>Contre le travail du dimanche.</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
57. <i>L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.</i>	R. P. Gustave JEAN, S.J.
58. <i>Monseigneur Lafleche.</i>	R. P. Adélard DUGRÉ, S.J.
59. <i>Le Bienheureux Bellarmin.</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
60. <i>La Vénérable Bernadette Soubirous.</i>	Abbé P.-E. GAUTHIER
61. <i>Mère Gamelin.</i>	Une RELIGIEUSE
62. <i>Le Recrutement des Retraitants.</i>	XXX
63. <i>Madame de la Peltrie.</i>	R. P. LE JEUNE, O.M.I.
64. <i>L'Œuvre du curé Labelle.</i>	Abbé Henri LECOMPTE
65. <i>Saint François Xavier.</i>	Abbé Clovis RONDEAU
66. <i>Les Sœurs de Miséricorde de Montréal.</i>	Abbé Élie-J. AUCLAIR, D. Th.
67. <i>Le Catholicisme en Chine.</i>	Mgr BEAUPIN
68. <i>Le Jubilé de 1925.</i>	XXX
69. <i>Mère Marie de la Ferre.</i>	Une RELIGIEUSE
70. <i>Mère Marie des Sept-Douleurs.</i>	Une RELIGIEUSE

\*Les brochures Nos 1, 5, 6, 7, 8 et 9 sont épuisées

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille port en plus

Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

BUREAU DE L'ŒUVRE DES TRACTS

L'ACTION PAROISSIALE, 1300, rue Bordeaux, Montréal

TÉL. AMHERST ★2191

# Au service de l'Église

Les Ordres religieux et les Congrégations ecclésiastiques au Canada français

Magnifique volume de plus de 300 pages, orné de 80 illustrations

Bénédictins — Trappistes — Franciscains — Dominicains  
 — Capucins — Jésuites — Sulpiciens — Eudistes — Pères de  
 Marie — Pères du Saint-Esprit — Rédemptoristes — Oblats  
 de Marie-Immaculée — Pères de Sainte-Croix — Clercs de  
 Saint-Viateur — Frères de Saint-Vincent-de-Paul — Assomptionnistes — Missionnaires du Sacré Cœur — Pères du Très-Saint-Sacrement — Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception — Pères Blancs.

Prix: \$0.75; franco, \$0.85

EN VENTE:

A L'IMPRIMERIE DU MESSAGER, 1300, rue Bordeaux, Montréal  
 et à la VILLA MANRÈSE, 80, Chemin Ste-Foy, Québec